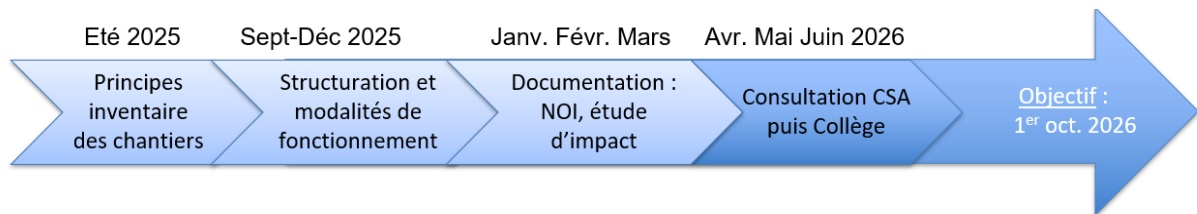


# Faits marquants du CSA du 29 avril : réorganisation des directions métiers. Les élus ont 2 mois pour rendre leur avis

## Informations générales sur le projet de réorganisation des directions métiers

### Grandes étapes passées et à venir



- Jun/juillet 2025 : annonce par le président des grands principes de la réorganisation (périmètre de 8 grandes directions, directions des divisions, processus instruction/expertise, fourchettes d'effectifs par direction, service, labo/bureau ...)
- Septembre 2025 : nomination des 8 « coordonnateurs » pour préfigurer les futures directions opérationnelles.
- Février 2026 : nomination des « préfigureurs » des « services » pour travailler à l'organisation des domaines, des périmètres et des interfaces
- 13 mars 2026 : déclenchement de l'expertise externe issue d'un vote du CSE, à la demande des élus
- 29 avril 2026 : l'administration présente le « dossier » des réorganisations comprenant notamment :
  - o les notes d'organisation de chaque direction (détaillant la composition, le mode de fonctionnement et les missions...)
  - o les fiches d'impact par direction (sur les effectifs, les emplois, l'organisation et les conditions de travail...)
  - o des notes sur les processus et les lignes de validation hiérarchique et fonctionnelles (3 lignes de validation décision-contrôle / expertise / recherche avec un rattachement des responsables de ses lignes à la direction générale)

Des dossiers spécifiques ont également été transmis pour la réorganisation de la Direction Scientifique et du Service des Réacteurs Innovants
- Mai-juin 2026 : l'expert (Technologia) réalisera des entretiens avec l'administration et le personnel afin d'évaluer les points forts et les faiblesses du projet d'organisation. Nous vous invitons à vous rendre disponible si vous avez été sélectionné, la qualité de l'expertise dépend de vos contributions
- 30 juin 2026 : les élus CSA rendront leur avis sur les projets de réorganisation par direction
- A partir du 1<sup>er</sup> juillet : accompagnement RH des managers et des personnels et discussions sur le positionnement dans la nouvelle organisation
- Courant septembre : notification formelle de positionnement
- 1<sup>er</sup> octobre 2026 : mise en place des nouvelles directions

Chaque coordonnateur a présenté l'organisation projetée, l'impact sur les effectifs, les impacts et les risques identifiés par les équipes de coordination. La quantité et la complexité de l'ensemble des éléments partagés n'ont pas permis aux élus **CFDT**, en cette période de congés, de s'approprier en détail les propositions de réorganisation. Nous nous sommes organisés pour étudier le projet de l'administration, recueillir les remontées du personnel et prendre en compte les résultats de l'expertise afin de pouvoir rendre un avis éclairé en juin.

La CFDT invite les personnes contactées par Technologia à répondre favorablement pour donner leur avis et faire remonter les informations dont elles disposent. Les élus du CSA vont s'organiser par groupes inter OS pour analyser en détail chaque projet de réorganisation en fonction de leurs connaissances et compétences. N'hésitez pas à nous contacter pour partager votre avis sur le projet, vous faire accompagner ou tout simplement remonter vos interrogations.

Pour la CFDT voici vos points de contacts :

- Direction centrée sur les réacteurs électronucléaires : Cécile Debaudringhien, Laure Frey
- Direction centrée sur les usines, laboratoires, réacteurs de recherche, installations industrielles, installations en démantèlement, activités liées aux déchets, aux matières et aux transports : Charles Meurville, Léa Marion
- Direction centrée sur la radioprotection et les usages industriels et médicaux : Nicolas Michel, Christophe Serres
- Service des Réacteurs Innovants : Franck Arreghini, Laure Frey
- Direction centrée sur la crise, l'intervention et la surveillance : Denis Moggio, Christèle Wampach, Laure Frey
- Direction centrée sur la recherche en radioprotection : Franck Arreghini
- Direction centrée sur la recherche en sûreté : Tatiana Taurines, Franck Arreghini
- Direction dite de l'expertise transverse : Tatiana Taurines, Charles Meurville
- Direction scientifique : Franck Arreghini, Tatiana Taurines
- Direction de l'action territoriale : Laure Frey

Vous pouvez également nous contacter sur les mails [cfdt@asnr.fr](mailto:cfdt@asnr.fr) et [asnr.cfdt@asnr.fr](mailto:asnr.cfdt@asnr.fr).

## **Evolution des processus**

Les évolutions en cours des processus d'instruction/expertise, présentés lors de la formation conjointe du 25 mars dernier ([cf. article](#)) ont été évoqués, ils feront l'objet d'une réunion technique spécifique. Pour rappel, il s'agit :

- du processus d'instruction simple
- du processus d'instruction renforcée
- du processus d'instruction avec recours à l'expertise
- de la phase de préanalyse des dossiers permettant d'initier le bon niveau d'instruction/expertise.

Au-delà du besoin d'information lié à la mise en place des nouveaux processus d'instruction/expertise qui inquiètent et qui portent des risques déjà clairement identifiés sur les conditions de travail dans l'ensemble des directions, la CFDT appelle à une clarification générale sur l'avancement de la mise en place des 10 grands macro-processus métiers structurants (INST, INSP, REC, REX, EXP...) et de la comitologie associée, déployés avec le nouveau Système de Management Intégré dont l'atterrissage n'a toujours pas été opéré.

**La CFDT considère que cette clarification des processus et de la comitologie, est indispensable aux Représentants du Personnel pour pouvoir se prononcer sur la viabilité de la nouvelle organisation.**

## **Point général sur la projection des effectifs**

Les chiffres présentés concernent uniquement :

- Les personnels affectés sur postes permanents : salariés en CDI, fonctionnaires, contractuels publics
- Les personnels extérieurs accueillis en MAD sont inclus

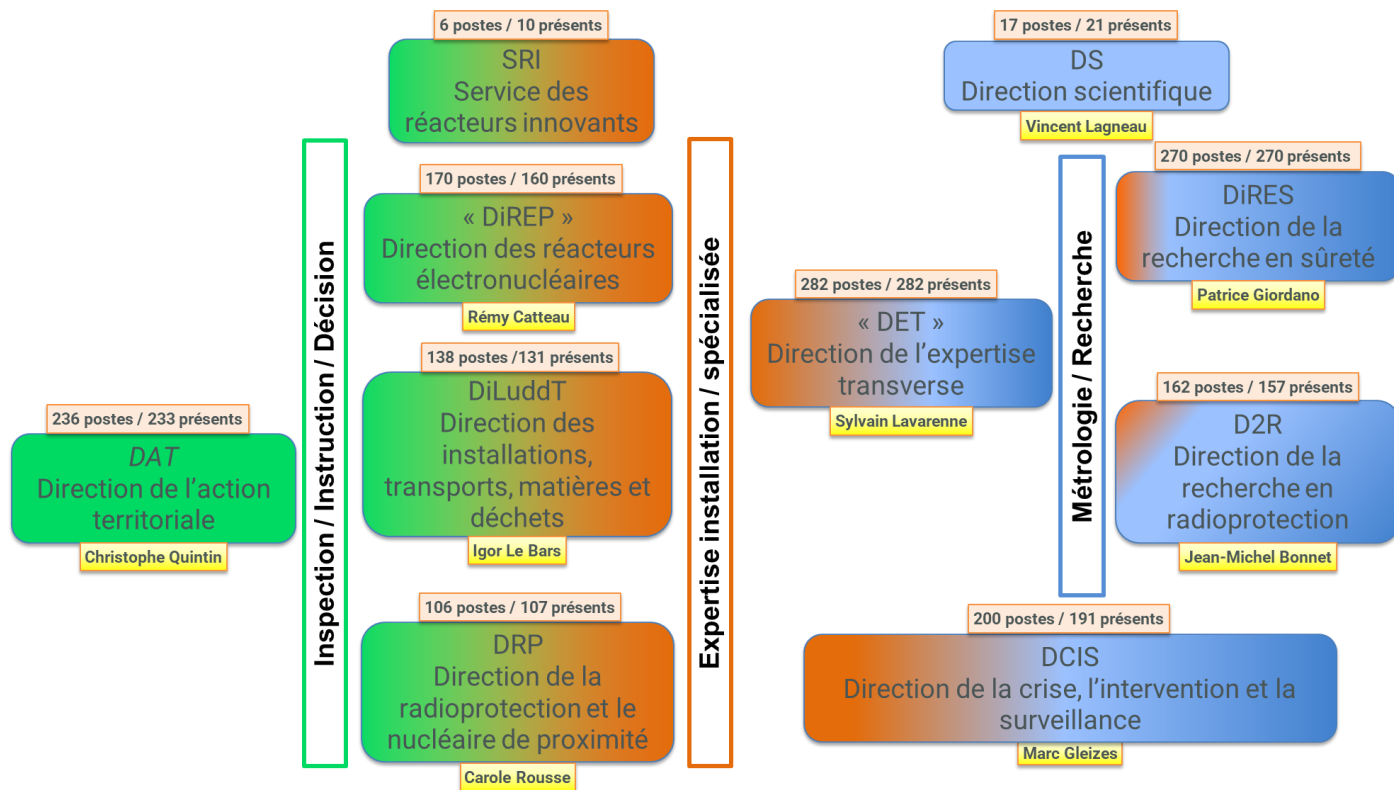
- Les personnels détachés et mis à disposition vers l'extérieur
- Les personnels recrutés et devant intégrer l'ASNR au second trimestre 2026

Cela concerne 1565 personnes qui seront réparties dans 9 directions.

Les doctorants, post-doctorants, apprentis, les personnes partant à la retraite avant le 01/10/2026, les CDD et les postes vacants ne sont pas comptabilisés.

	Directions métiers et objets								Divisions									Tahiti	Total général		
	Fontenay	Cadarache	Montrouge	Le Vésinet	Octeville	Orsay	Saclay	Avignon	Bordeaux	Caen	Chalons	Dijon	Lille	Lyon	Marseille	Nantes	Orléans			Strasbourg	
DET	241	39	1									1								1	282
DCIS	65	18	7	79		13		7													191
DRP	57	1	48													1					107
DAT	4		25						24	28	13	7	20	39	20	12	26	14			233
DILUDDT	59		57					15													131
D2R	101	42			14																157
DiREP	59		61							1		39									160
DS	16	5																			21
DiRES	84	142																			270
SRI	5		5																		10
Autres	3																				3
<b>Total général</b>	<b>695</b>	<b>247</b>	<b>205</b>	<b>79</b>	<b>14</b>	<b>13</b>	<b>44</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>13</b>	<b>47</b>	<b>20</b>	<b>39</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>26</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>1565</b>	

Les présentations réalisées pour chaque Direction permettent une première reconstitution des effectifs cibles affichés, avec cependant des écarts en lien avec le comptage (ou non) des MAD dans le recensement effectués par certaines directions.

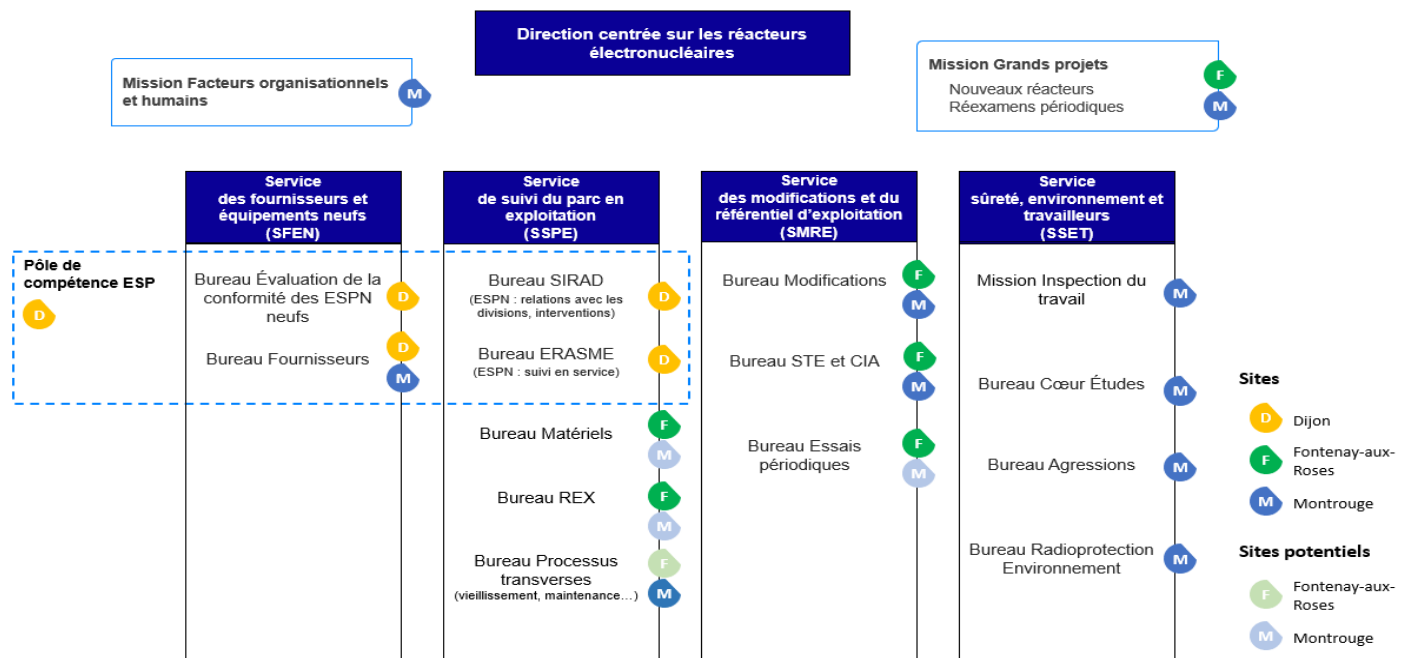


Pour toutes ces directions, aucune mobilité géographique n'est prévue dans le cadre des travaux en cours. L'administration a cependant indiqué que la question des mobilités entre sites (notamment FAR et Montrouge) ne pourrait être examinée que dans le cadre d'un examen global du schéma immobilier de l'ASNR. Les élus CFDT relèvent cependant que, sur la base du volontariat, quelques changements de lieux sont envisagés.

**Les élus ont demandé de pouvoir disposer très rapidement d'une vision claire des postes vacants par direction et service et des effectifs cibles afin de pouvoir se positionner sur l'adéquation entre les effectifs en présence et les besoins réels de chaque unité.**

## Direction centrée sur les réacteurs électronucléaires

Le nom de cette direction n'est pas encore été arrêté (on l'appellera « DiREP » dans la suite), elle sera dotée de 170 postes (dont 10 postes vacants) répartis sur les trois sites de Montrouge, Fontenay-aux-Roses et Dijon.



Les principaux risques et points de vigilance identifiés par l'équipe de préfiguration sont :

- R1 : perdre les synergies actuelles en éloignant des équipes travaillant actuellement dans un même service
- R2 : complexifier les interactions du fait de la création d'entités implantées sur plusieurs sites
- R3 : réduire les relations entre les directions « objets »
- R4 : complexifier les relations de travail avec les directions de l'expertise et la direction des divisions
- R5 : complexifier la réorganisation par la mise en œuvre concomitante de nouveaux processus d'instruction
- R6 : ne pas suffisamment distinguer les équipes réalisant des expertises des équipes préparant les décisions
- R7 : ne pas savoir créer une culture commune, notamment entre agents publics et salariés
- R8 : alourdir les processus en créant des niveaux de validation supplémentaires

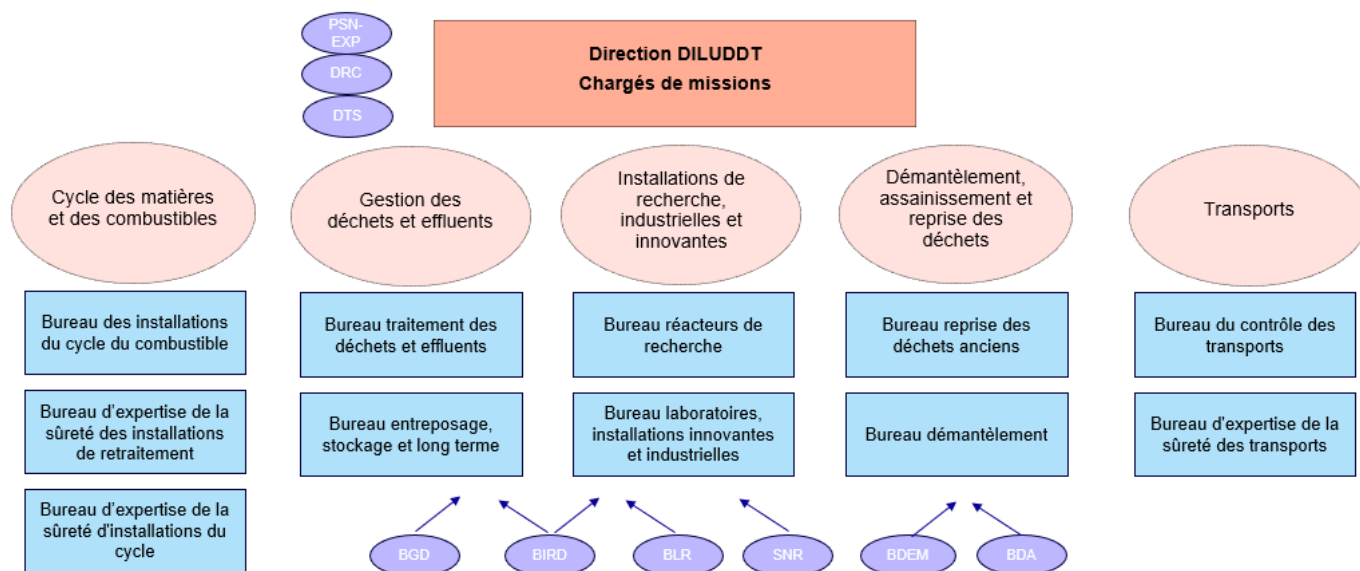
Les élus ont notamment interrogé l'équipe de préfiguration sur deux points clés :

- La séparation décision/expertise y compris dans la pratique et au quotidien en dehors de la mise en place de chaînes de validation différenciées
- Les évolutions concernant l'articulation de la « DiREP » avec les divisions. Elle a affirmé qu'il n'y aura pas de transfert de missions des divisions

Les élus ont également questionné l'administration sur les outils mis en place pour gérer la conduite au changement et la mise en place d'un lieu d'expression du personnel pour faire remonter les difficultés et les questions découlant de la réorganisation.

## Direction centrée sur les usines, laboratoires, réacteurs de recherche, installations industrielles, installations en démantèlement, activités liées aux déchets, aux matières et aux transports (DILUDDT)

La DILUDDT sera dotée de 138 postes (dont 7 postes vacants) répartis sur les trois sites de Fontenay-aux-Roses, Montrouge et les Angles. Le coordonnateur n'exclut pas de mettre en place des postes d'instructeur/expert qu'il considère comme nécessaires sur des thématiques ayant de faibles fréquences de sollicitations d'expertise.



Les principaux risques et points de vigilance identifiés par l'équipe de préfiguration sont :

- R1 : risques liés à l'implantation multisite des unités (services et certains bureaux)
- R2 : risque lié à la distinction expertise / décision
- R3 : inadéquation des compétences par rapport aux missions des unités
- R4 : évolution des liens entre les experts généralistes et les experts spécialistes
- R5 : risque de silotage
- R6 : surcharge ponctuelle liée aux modifications de portefeuilles
- R7 : tension dans les services / bureaux du fait du rapprochement de cultures initiales différentes

## Service des réacteurs innovants (SRI)

Le SRI traitera des dossiers concernant les réacteurs nucléaires à fission de production d'énergie, aux différents stades de leur développement, à l'exception des réacteurs électronucléaires de forte ou de moyenne puissance de type réacteur à eau sous pression.

Les principales missions du service sont :

- l'instruction et l'expertise des demandes d'avis sur des options de sûreté et des demandes d'autorisation de création ;
- l'identification des besoins de connaissances nécessaires à l'expertise ;
- l'inspection des exploitants ;
- la participation aux travaux de développements ou d'adaptations du cadre réglementaire ;
- l'élaboration ou l'adaptation de référentiels adaptés à ces réacteurs ;
- les échanges et coopérations internationales ;
- l'information des publics et des parties prenantes.

Le positionnement du SRI au niveau de la direction générale est justifié par l'administration par le besoin d'un mode d'interaction différent avec les nouveaux acteurs du nucléaire.

9 personnes seront dans le SRI dont un chef de service et un adjoint. Des fiches de postes instructeur/expert sont prévues mais pas sur des projets d'un même porteur de projet.

Les principaux risques identifiés par l'équipe de coordinateur sont :

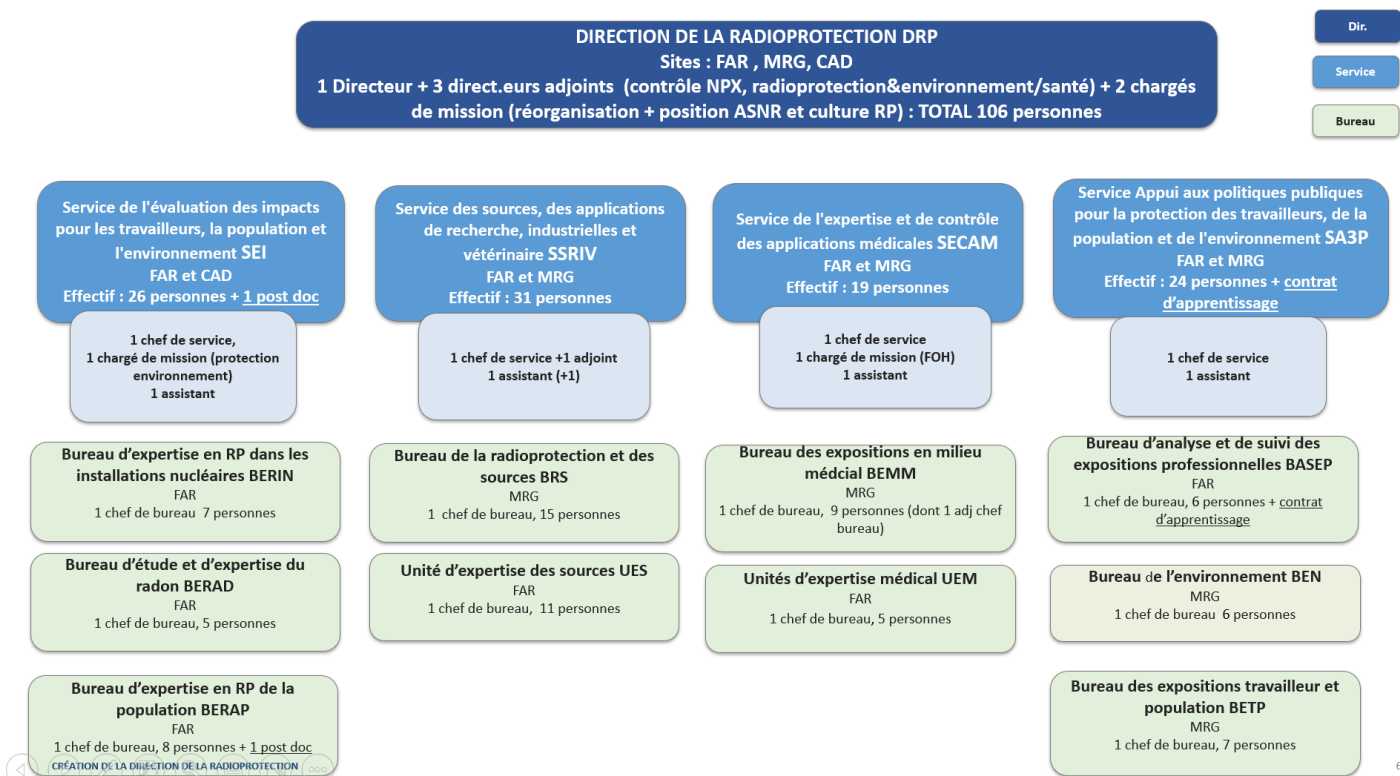
- R1 : ralentir la création d'un collectif en maintenant chacune des équipes dans sa culture et ses activités précédentes
- R2 : risque que le chef et l'adjoint se croisent sans pouvoir travailler ensemble, ce qui restera indispensable
- R3 : tensions interpersonnelles au sein du service entre la personne pilotant l'expertise et la personne préparant la décision associée lorsque les recommandations de l'expertise pourraient ne pas être suivies
- R4 : découverte de nouvelles activités et des procédures associées qui pourra nécessiter un temps d'adaptation pour développer les nouvelles connaissances et compétences
- R5 : le statut de service non rattaché à une direction présente un risque de perte d'accès aux canaux d'informations réservés aux directeurs

- R6 : le statu quo concernant l'implantation des effectifs sur les deux sites actuels peut présenter un risque de perte de lien et entre les effectifs techniques et les effectifs de secrétariat
- R7 : la fusion s'accompagnera nécessairement d'une réflexion sur la répartition des dossiers et des activités associées. Ceci peut être source de stress ou de frustration.

## Direction centrée sur la radioprotection et les usages industriels et médicaux (DRP)

A la suite d'un séminaire avec le personnel, le nom de la direction a évolué et s'appellerait Direction en charge de la radioprotection (DRP) elle sera dotée de 106 postes (6 postes vacants) répartis sur les trois sites de Fontenay-aux-Roses, Montrouge et Cadarache.

L'organisation projetée est la suivante, les missions du SEDDER sont réparties au sein de la direction.



Les risques identifiés par l'équipe de coordination sont :

- R1 : surcharge temporaire liée à la période de mise en place
- R2 : difficultés managériales liées à la bi-localisation et au management à distance
- R3 : non-respect des délais du fait d'une perte de fluidité de nos processus décisionnels liés à la création d'un niveau hiérarchique supplémentaire pour la délivrance des autorisations de la DRP
- R4 : appauvrissement des connaissances et données nécessaires à l'expertise du fait de l'éloignement des activités de surveillance de l'environnement
- R5 : fragilisation de l'expertise du fait d'une évolution des modalités de sollicitation et de priorisation liées au rapprochement avec la décision et les divisions ou de difficulté d'accès au terrain (exploitants, responsables d'activité nucléaire) pour acquérir des données par crainte des exploitants et responsables d'activité nucléaire
- R6 : affaiblissement des liens entre équipes d'expertise et équipes de recherche
- R7 : manque d'approche cohérente ou redondance dans la représentation aux instances nationales et internationales

## Direction centrée sur la crise, l'intervention et la surveillance (DCIS)

Le tableau ci-dessous présente la correspondance entre les anciennes unités et les nouveaux services de la DCIS.

Domaines techniques	Unités actuelles concernées	Nouvelles unités proposées [Implantation]
---------------------	-----------------------------	---

<b>Organisation de Crise</b>	DEU/BSU et PSE-SAN/SESUC	SPOCC : Service de la Préparation, de l'Organisation et du Contrôle pour la Crise [FAR et MRG]
<b>Intervention &amp; Métrologie in situ</b>	PSE-ENV/SIRSé (LER-Nord, LER-Sud, LTD)	SIRAMIS : Service d'Intervention Radiologique, de télésurveillance, d'Alerte et d'expertise en Métrologie In Situ [FAR, VES, ANG]
<b>Surveillance de l'environnement</b>	Unités du SIRSé (LSE, BMDE) et du SERPEN (LEREN, LESE)	SSMADE : Service de Surveillance, de Modélisation et d'Analyse des Données de l'Environnement [VES, CAD, TAH]
<b>Métrologie Environnement</b>	PSE-ENV/SAME	SAME : Service d'Analyse et de Métrologie de l'Environnement [VES, ORS]
<b>Métrologie Homme &amp; Santé</b>	PSE-SAN/SM2IV	SA2S : Service d'Analyse et Surveillance en Santé [VES]

La direction sera dotée de 200 postes, dont 134 cadres et 66 AGT répartis sur les 7 sites de FAR, Montrouge, Vésinet, Orsay, Cadarache, Les Angles et Vairao comme suit :

Unités (nouvelles)	Effectifs	Commentaires principaux
Echelon Central	8	Directeur, adjoints, chargés de mission et assistant
SPOCC	50	Intégration du SESUC et du BSU, création du Bureau BASC (Santé)
SSMADE	35	Regroupement des unités de surveillance environnementale
SIRAMIS	32	Unités d'intervention et d'alerte
SAME	51	Missions et effectifs inchangés par rapport à l'existant
SA2S	24	Correspond à l'ancien service SM2IV

Les évolutions notables sont :

- la création du BASC, "Bureau de coordination de l'Appui Santé pour la Crise" au sein du SPOCC pour renforcer la thématique Santé/Crise
- des changements de dénomination pour mieux refléter leurs activités, le BCTC devient le BCDC (Bureau d'exploitation du Centre de Crise) et le BSU devient le BRDE (Bureau Réglementation, Doctrine, Exercice)

Les risques identifiés par l'équipe de coordination sont :

- R1 : le rapprochement du BSU et du SESUC
- R2 : la poursuite des activités de R&D en métrologie du SAME
- R3 : maintenir les liens scientifiques et techniques entre les unités de l'ASNR essentielles à l'exercice des missions de surveillance de l'environnement
- R4 : maintenir les liens scientifiques et techniques entre les unités de l'ASNR sur la thématique Santé en Crise
- R5 : maintenir l'accès et l'utilisation du plateau technique TEEM-Cad par la DCIS

## Direction de l'animation territoriale (DAT)

La DAT rassemblera l'ensemble des Divisions territoriales et de deux missions (soutien au contrôle et animation du REX) et sera dotée de 236 postes (dont 3 postes vacants).



Les principales modifications indiquées concernent :

- la création d'une mission d'animation du REX reprenant une partie des personnels du PSN-EXP/SATIN
- l'évolution du positionnement des délégués territoriaux (DREAL des régions hébergeant des divisions) qui ne seront plus dans la ligne hiérarchique des chefs de division

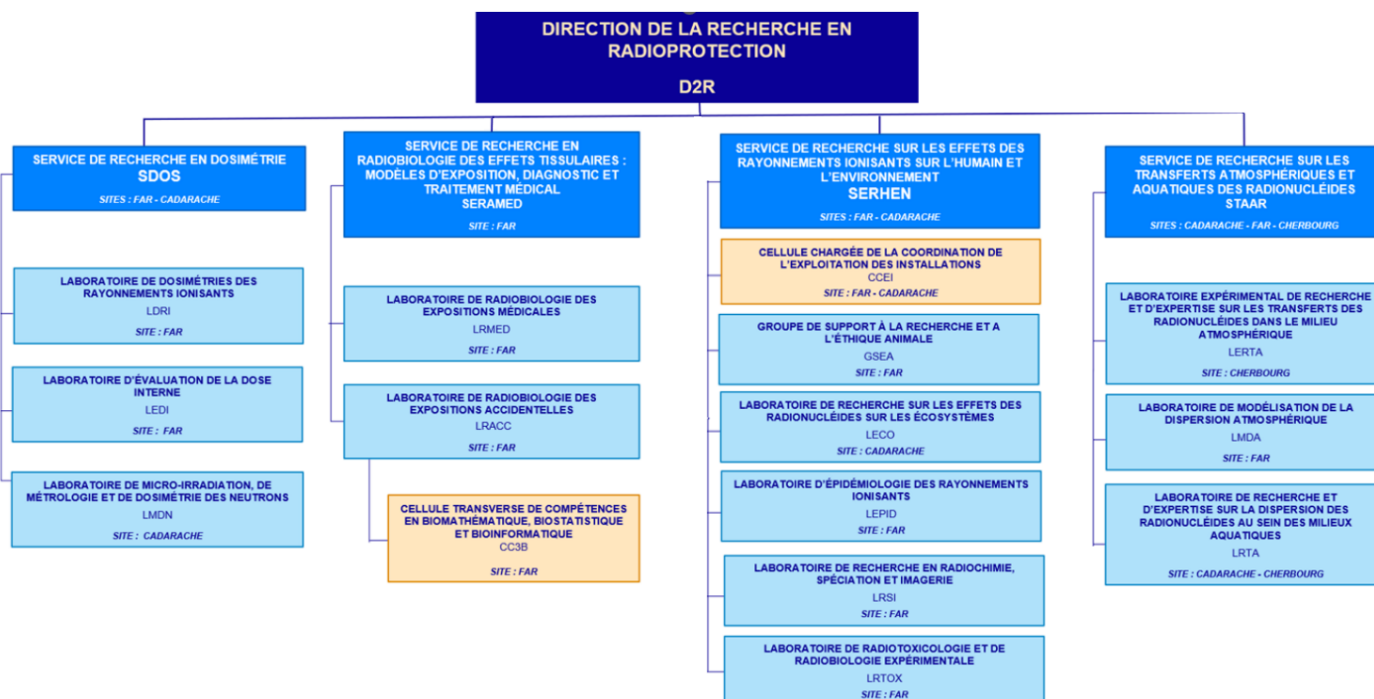
Les risques identifiés par le coordonnateur sont « très limités » :

- R1 : éloignement des divisions de la direction générale
- R2 : échec du souhait de coordination de la gestion du REX par la mission d'animation du REX (défaut de collaboration avec les autres directions opérationnelles)
- R3 : mauvais positionnement de la direction de la DAT dans le suivi des relations entre les directions opérationnelles et les divisions

**Les élus CFDT seront vigilants aux remontées des personnels des divisions, leurs missions et leurs activités étant non seulement impactées par la mise en place de la DAT mais également du fait de la réorganisation de la DiREP et de la DiLUDDT.**

## Direction de la recherche en radioprotection (D2R)

La D2R sera présente sur Fontenay-aux-Roses, Cadarache et Cherbourg et sera dotée de 162 postes (dont 5 postes vacants). L'organisation cible est la suivante :



Les modifications indiquées concernent principalement la création du SERHEN qui rassemble le SESANE et le LECO suivant une approche 'santé commune' (humaine, éco - systèmes et organismes non humains), il n'y a pas de modification pour le SDOS, le SERAMED et le STAAR.

Les risques identifiés par l'équipe de coordination concernant la création du SERHEN sont :

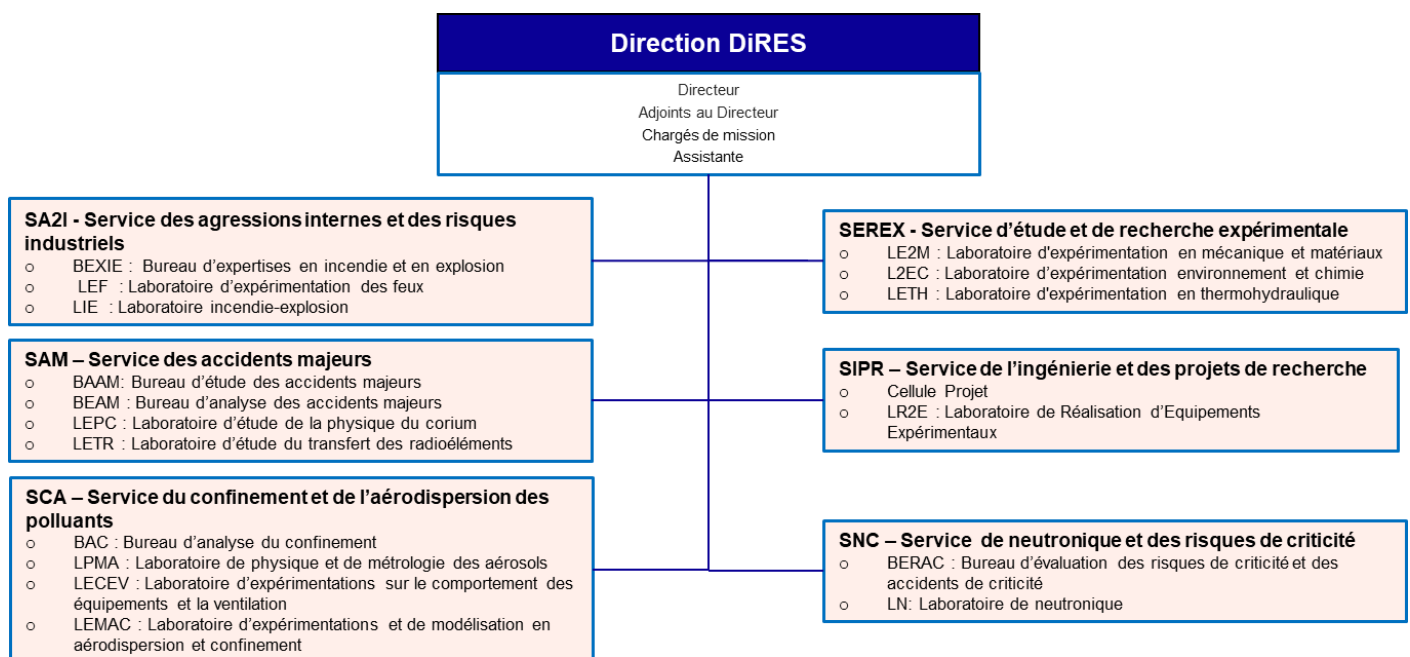
- R1 : difficultés à créer un collectif et à identifier une raison d'être du service
- R2 : impacts humains liés au fonctionnement bi-sites
- R3 : risques associés à la taille du service (environ 60 permanents et 40 non-permanents)
- R4 : perte de visibilité des activités en écologie et écotoxicologie

Et spécifiquement pour les plateformes expérimentales partagées avec la DET et DCIS :

- R5 : risques associés au futur fonctionnement des plateformes de Cadarache

## Direction de la recherche en sûreté (DiRES)

La DiRES rassemblera les services actuels de PSN-RES à l'exception du SEMIA qui rejoindra la DET et sera dotée de 270 postes (pas de poste vacants). L'organisation projetée est la suivante :



**DiRES = PSN/RES sans SEMIA :**  
 - Aucun autre changement organisationnel au niveau des structures

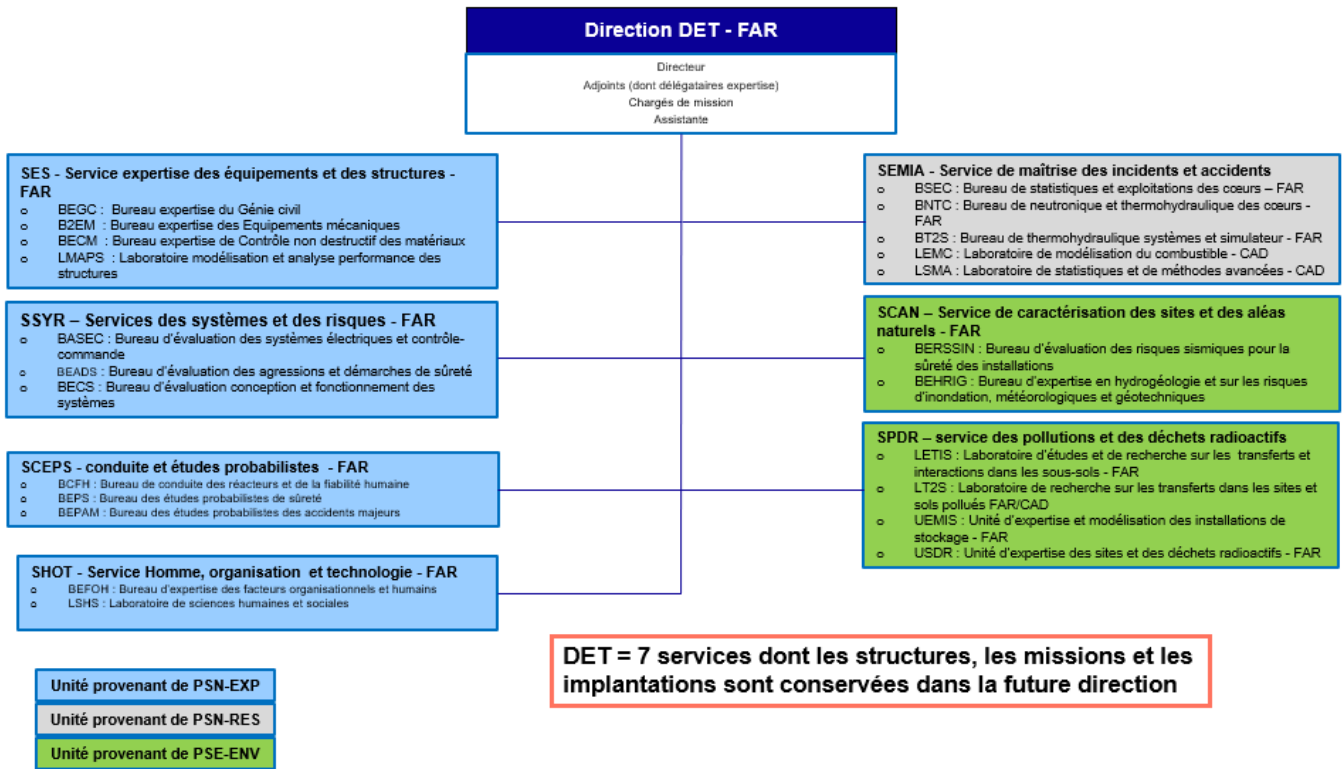
Les points de vigilances et risques identifiés par l'équipe de coordination sont :

- PV1 : assurer le bon fonctionnement matriciel hiérarchique-thématique entre DiRES et DET
- PV2 : veiller à maîtriser la charge de travail « Expertise » des services de DiRES
- R1 : le risque induit par l'introduction de nouveaux processus i.e. processus d' « instruction renforcée » sur l'équilibre avec les activités d'expertise et sur la charge des personnels,
- R2 : l'isolement de la DiRES par rapport aux directions objet et divisions territoriales.

## Direction de l'expertise transverse (« DET »)

Cette direction n'a pas encore de nom, elle rassemble des unités issues de PSN-EXP, PSN-ENV et PSN-RES. Elle sera dotée de 282 postes répartis sur Fontenay-aux-Roses et Cadarache.

La composition envisagée est la suivante :



Les risques identifiés par l'équipe de coordination sont :

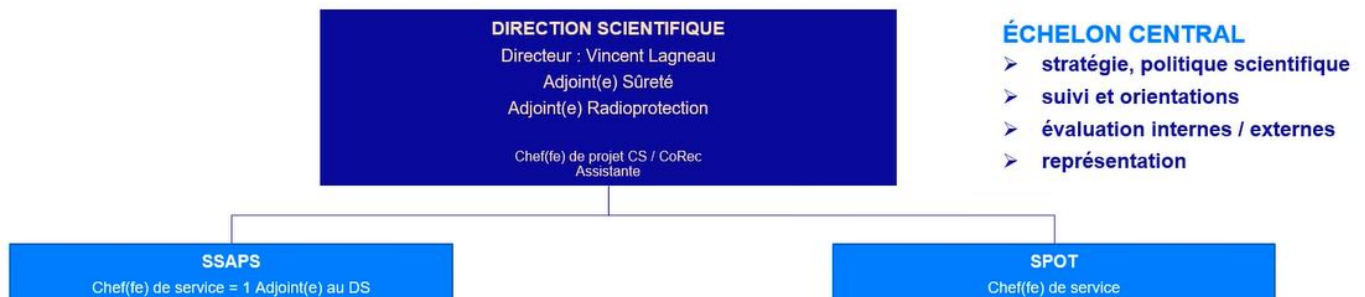
- R1 : le risque induit par l'introduction de nouveaux processus i.e. processus d'« instruction renforcée » sur l'équilibre avec les activités d'expertise et sur la charge des personnels,
- R2 : l'isolement de la direction par rapport aux directions objet et divisions territoriales,
- R3 : l'absence d'identité et de cohésion de la direction,
- R4 : l'isolement des personnels de Cadarache.

**Les élus CFDT s'interrogent sur l'homogénéité de l'organisation matricielle entre les unités issues de PSN-RES et celles issues de PSE-ENV ce fonctionnement existant à PSN mais pas à PSE.**

## Direction scientifique (DS)

La DS sera présente sur Fontenay-aux-Roses et Cadarache et serait dotée de 17 postes.

L'organisation cible est la suivante :



Deux services seraient rattachés à la Direction scientifique :

- Service Suivi et Anticipation pour la Politique Scientifique (SSAPS) avec 7 postes
- Service de soutien aux plateformes scientifiques et techniques pour la valorisation et l'optimisation (SPOT) avec 5 postes

Les risques identifiés par le Directeur scientifique sont :

- R1 : mauvaise articulation entre échelon central et les services
- R2 : positionnement de la DS vis-à-vis des directions opérationnelles ayant des missions de recherche pouvant être perçue comme intrusif

## Rappel par la DRH des missions, du fonctionnement de la cellule d'accompagnement RH en lien avec les réorganisations et exposé des actions à venir

Les missions, la composition et le fonctionnement de cette cellule d'accompagnement ont été rappelés et les actions à venir dans les prochains mois ont été exposées, avec en particulier une fois les organigrammes finalisés :

- l'identification des personnels impactés par une évolution de poste, qui seront reçus afin de s'assurer de leur bonne information et accord
- l'accompagnement des personnels en situation sensible ou en désaccord par rapport au positionnement, avec une recherche des pistes de repositionnement en accord avec leurs compétences et dans la mesure du possible leurs souhaits d'évolution
- un appui individualisé ou collectif auprès des managers confrontés à des situations particulières
- une formation des managers à la prévention des Risques Psychosociaux dans un contexte de changement

A ce jour, la RH nous informe qu'une dizaine de personnes ont saisi la cellule d'accompagnement. La CFDT a invité l'Administration à rappeler l'existence de cette cellule, sur ses points d'entrée et à intégrer les demandes d'accompagnement 'indirectes' qui vont inévitablement remonter par le canal des Entretiens Annuels D'évaluation dont la campagne se termine. Compte tenu de l'ampleur de cette réorganisation hors-norme des métiers de l'ASNR et des risques qu'elle fait peser sur les conditions de travail, la CFDT invite chacun et chacune à utiliser les dispositifs existants pour aider à se projeter dans la nouvelle organisation et pour faire remonter ses difficultés. Les représentants CFDT se tiennent plus que jamais à vos côtés pour vous aider !

**N'hésitez pas à réagir en contactant directement vos élus CFDT**  
**[asnr.cfdt@asnr.fr](mailto:asnr.cfdt@asnr.fr) ou [cfdt@asnr.fr](mailto:cfdt@asnr.fr)**



Elu(e)s présent(e)s : Charles Meurville, Nathalie Broustet, Franck Arreghini, Tatiana Taurines, Simone Chanet, Cécile Debaudringhien, Chritèle Wampach, Denis Moggio